



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Communiqué de presse

Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

11/11/2022

Covid-19 et variole du singe: Bruxelles adapte sa stratégie

Les indicateurs épidémiologiques tant du Covid-19 que de la variole du singe étant dans le vert depuis quelques semaines et l'activité de vaccination contre ces deux affections étant maintenant dans une phase descendante, la Commission Communautaire Commune (COCOM) adapte sa stratégie de vaccination. Voici les changements qui vont intervenir dans les prochaines semaines et les prochains mois au niveau des centres de vaccination bruxellois.

En ce qui concerne le Covid-19, la COCOM et le Cabinet du ministre bruxellois de la Santé, Alain Maron, ont travaillé conjointement à l'élaboration d'un plan de transition et de désactivation progressive des dispositifs de vaccination de masse pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Covid 19: un plan de transition

Voici les principales étapes de ce plan:

- Les centres de vaccination de Forest et Woluwe-Saint-Pierre fermeront leurs portes le 30 novembre 2022.
- Le centre de vaccination de Molenbeek fermera, quant à lui, le 31 décembre 2022.
- Enfin, le centre de Pachéco maintiendra son activité de vaccination, avec des créneaux d'ouverture réduits, jusqu'au 31 mars 2023.

Ces décisions ont été prises en comptant sur le relai pour la vaccination par les acteurs des première et deuxième lignes de soins (pharmaciens d'officine, médecins, infirmiers) de plus en plus impliqués ces dernières semaines, et ce, dans le but de continuer à proposer une offre de vaccination variée et de proximité à la population, tout en utilisant les deniers publics de la manière la plus efficiente possible.

Arrêt progressif de la vaccination préventive contre la variole du singe au centre Pachéco

Etant donné le nombre de doses de vaccin de plus en plus restreint administrées à titre préventif contre la variole au centre Pachéco, il a été décidé d'y arrêter l'administration des premières doses ce samedi 12 novembre et l'administration des deuxièmes doses le samedi 17 décembre (la deuxième dose devant être injectée dans les 28 à 35 jours qui suivent la première dose).

La vaccination préventive restera néanmoins toujours possible dans les quatre centres hospitaliers qui la pratiquent actuellement:

- le CHU Saint-Pierre
- les Cliniques Universitaires Saint-Luc
- l'Hôpital Erasme
- l'UZ Brussel



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Pour plus d'infos :

France Dammel, porte-parole de la Cocom : 0494/50.88.98

Simon Vandamme, porte-parole du ministre bruxellois de la Santé, Alain Maron: 0479/66.03.23

A propos de la Cocom : *La Commission communautaire commune (Cocom) joue un rôle fondamental en région bruxelloise dans les domaines de la santé et de l'aide aux personnes. Elle est compétente à l'égard des personnes (les Bruxellois, mais aussi celles et ceux qui bénéficient des services des institutions de santé et d'aide sociale) et de plus de trois cents établissements et services (hôpitaux, CPAS, services de soins, centres d'accueil, etc.) bilingues dans ces domaines. La Cocom intègre également dans sa structure l'Observatoire de la Santé et du Social, le service d'études sur la santé et l'aide aux personnes en Région bruxelloise.*